

Avis de constitution

SOCIETE « CONSTRUCTION GROUP LEADERS COTE D'IVOIRE » en abrégé « CGL CI »

Siège ABIDJAN KOUMASSI PORT-BOUET 2 NON LOIN  
DU COLLEGE BARADJI, Lot 85, Ilot 13

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Juin 2024, et enregistrés au CEPICI le 27 Juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CONSTRUCTION GROUP LEADERS COTE D'IVOIRE » en abrégé « CGL CI »

Objet : - TOUS TRAVAUX DE CONSTRUCTION ;

- BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS (BTP).

- GENIE CIVIL, CONSTRUCTION ET REHABILITATION DE BATIMENTS;

- ELECTRICITE ET ECLAIRAGE PUBLICS;

- INSTALLATION ELECTRIQUE INDUSTRIELLE ET DOMESTIQUE;

- PLOMBERIE CIVILE;

- VOIRIES ;

- QUINCAILLERIE;

- LOCATION, ACHAT, VENTE DE BIENS IMMOBILIERS;

- GERANCE IMMOBILIERE;

- COMMERCE GENERAL DE MATERIELS DIVERS;

- IMPORT-EXPORT DE BIENS DE CONSOMMATIONS ET DE PRODUITS TROPICAUX;

- PRESTATION DE SERVICES DANS DIVERS DOMAINES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI PORT-BOUET 2 NON LOIN DU COLLEGE BARADJI, Lot 85, Ilot 13

Dirigeant(s) M KOUAME KALOU NARCISSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06726 du 09/07/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°41350/GTCA/RC/2024 du 09/07/2024

